

Est-ce le rôle de La Poste de donner le coup de grâce aux journaux régionaux, suite à la baisse des revenus publicitaires ?

PRUEFUNG

Texte

Le journal *La Région*, titre quotidien indépendant et pilier de l'information de proximité dans le Nord vaudois – pour un bassin de quelque 100'000 personnes – a annoncé au mois de juillet la suppression de son édition papier et le licenciement de ses 19 collaborateurs. C'est une perte majeure pour le paysage médiatique régional.

En cause : une hausse brutale des prix de distribution imposée par La Poste, combinée à la suppression d'une part importante des subventions fédérales, due à un changement de catégorie logistique. Depuis le 1er mars 2025, *La Région* perd environ 50'000 francs par mois, car elle est désormais considérée comme un "journal gratuit non adressé", alors que sa mission de service public, son contenu rédactionnel et son ancrage local n'ont pas changé.

Cette reclassification arbitraire et la hausse des coûts de distribution – de plus de 50 % dans son cas – ont rendu économiquement intenable la poursuite de son activité. La Poste, en situation de quasi-monopole dans la distribution de la presse, contribue ainsi à précipiter la fin de médias locaux déjà fragilisés. Au Conseil fédéral:

1. considérez-vous acceptable qu'un journal quotidien indépendant et reconnu soit condamné pour des raisons purement techniques liées à des classifications logistiques ou tarifaires ?
2. Quelles mesures urgentes le Conseil fédéral envisage-t-il pour garantir un tarif postal soutenable pour la presse régionale, en particulier lorsqu'aucune alternative concurrentielle n'existe ?
3. Le Conseil fédéral a-t-il connaissance du nombre de journaux régionaux touchés par la hausse des tarifs postaux et les requalifications logistiques imposées par La Poste ?
4. Alors que TX Group a annoncé réduire la couverture de l'actualité régionale dans plusieurs cantons, qui assurera désormais l'information de proximité, indispensable à la démocratie locale ?
5. Envisagez-vous de revoir les critères de subvention pour éviter qu'un changement de mode de distribution ne prive un journal de fonds essentiels, en particulier lorsqu'il poursuit une mission d'intérêt public ?

La disparition de journaux comme *La Région* réduit à néant des voix locales, affaiblit le pluralisme médiatique et menace la démocratie de proximité. Sans presse régionale, les communes devront combler un vide coûteux. Il est urgent que la Confédération agisse pour protéger une information indépendante et ancrée dans les territoires.

